

TROISIEME LAUREAT



Madame Chris Broeckaert, enseignante à la Gemeenteschool à Oostduinkerke.

Travail "contractuel" au jardin d'enfants.

Chris Broeckaert, institutrice maternelle de 44 ans, présente dans son livre un nouveau système didactique. Celui-ci stimule les enfants en bas âge pour leur apprendre à planifier, à respecter des accords et à "goûter" à toutes sortes d'activités.

Elle propose une méthode de travail très structurée qui évolue avec les enfants pendant l'année scolaire. Cette méthode, applicable dès la 3^e maternelle, accompagne l'enfant en première année. L'objectif est que les enfants se sentent à l'aise avec cette manière de travailler et que l'enseignant travaille de manière réfléchi. Le bien-être et l'attention apportée à chaque enfant sont au centre des préoccupations.

En **septembre**, le professeur affiche des logos dans les coins de la classe. Les enfants s'habituent aux symboles.

En **octobre**, une liste d'élèves est affichée dans chaque coin de la classe. Chaque enfant y retrouvera son symbole. Les enfants colorient un triangle lorsqu'ils se rendent dans un coin de la classe. Ils apprennent à se familiariser avec les symboles et les logos et à suivre leurs activités de façon autonome.

L'emploi du temps est présenté en **novembre-décembre**. L'enseignant définit une série d'activités. Les tâches à exécuter figurent sur cet emploi du temps au moyen d'un symbole. Lorsque les enfants ont exécuté une activité, ils doivent colorier le triangle (que l'on a remplacé entre-temps par le symbole DOIS). Ils visualisent une série de tâches, les exécutent et suivent leur déroulement par eux-mêmes. Ils apprennent maintenant à reconnaître visuellement le symbole DOIT.

Le véritable travail contractuel commence en **janvier**. Un aide-mémoire permet à l'enseignant de concevoir comment il va s'y prendre.

Les enfants apprennent les différents éléments étape par étape :

- Les 3 symboles DOIS - PEUX - NE PEUX PAS prennent couleur et forme ;
- Les **symboles DOIS et PEUX** sont apposés dans les coins de la classe et sur le matériel ;
- Un contrat officiel (ludique) est signé par l'enseignant et l'enfant ;
- Présentation d'un **tableau de classe** :
 - Horizontalement : les 5 jours de la semaine ;
 - Verticalement : les 6 activités qu'ils doivent/peuvent exécuter.
- La feuille de contrat personnelle pour chaque enfant (= copie du tableau de classe).

Les **notes dans le journal de classe** sont aussi essentielles. Les leçons et leurs objectifs nécessitent une description claire. Les conventions applicables en classe sont

intégrées dans le travail contractuel. L'enseignant suit chacun des progrès et actions des enfants.

L'enseignant dispose à cet effet de la feuille de suivi mais également d'un aide-mémoire qui lui permet d'évaluer l'attention nécessaire pour chaque enfant. Tout ceci a pour objectif de cerner les enfants à problèmes et de leur accorder des soins particuliers.

L'évaluation hebdomadaire avec les enfants met en lumière les problèmes éventuels dans le cadre d'une évaluation sincère. Il est vital que les enfants puissent exprimer ce qu'ils pensent des activités effectuées. L'enseignant en tire les conclusions et tient compte des commentaires.

Dans la dernière partie de son livre, Chris Broeckaert présente les logos et énumère les activités possibles. Pour affiner le travail "contractuel" l'enseignant pourra puiser parmi une multitude de logos qui indiquent, par exemple, que les enfants doivent avoir terminé leur travail, qu'ils peuvent exécuter une tâche par groupe de deux, ou qu'ils doivent l'exécuter de façon autonome.

Le livre "Le travail contractuel au jardin d'enfants" (Contractwerk in de kleuterschool) est unique en son genre. Il met les enfants en bas âge en contact avec quantité de matières et offre aux enseignants la possibilité de "goûter" à cette méthode de travail enrichissante. Assurément un acquis pour l'enseignement flamand.

